ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Terrritoires ruraux

Question au Gouvernement n° 4794

Texte de la question

TERRITOIRES RURAUX

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Vigier.

M. Jean-Pierre Vigier. Monsieur le Premier ministre, notre ruralité souffre. Elle souffre d'autant plus du décalage entre les grands discours du Président de la République et la réalité de l'action du Gouvernement dans nos territoires.

La réalité est là : vous avez aggravé la fracture territoriale faute de moyens financiers nouveaux. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.)* Surtout, vous avez adopté un certain nombre de mesures hostiles aux territoires ruraux. Les habitants de nos régions se souviendront de la hausse des taxes sur les carburants ; nos familles se souviendront de la fermeture de classes sans concertation locale ; les élus ruraux, qui sont pourtant exemplaires, se souviendront du mépris dont vous avez fait preuve à leur égard. (Protestations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.) Nous nous souviendrons de votre inaction totale sur le sujet majeur de la désertification médicale.

Vous ne comprenez pas nos campagnes, comme le prouve le principe du « zéro artificialisation nette » en zones rurales, qui interdit l'accession à la propriété à des milliers de ménages, ou encore la fameuse limitation de vitesse à 80 kilomètres-heure. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)* Nos agriculteurs, frappés par l'inflation, n'auront pas vu le prix de leur production revalorisé. Je le dis haut et fort : face à votre vision centralisatrice, il est vital de prendre en compte les spécificités des territoires ruraux pour construire une politique de la ruralité ambitieuse.

Monsieur le Premier ministre, quand allez-vous enfin apporter à notre belle ruralité un soutien qui soit tout simplement à la hauteur de la chance qu'elle représente pour la France ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de la ruralité.

M. Joël Giraud, *secrétaire d'État chargé de la ruralité.* Je sais bien que l'accompagnement des territoires ruraux est un sujet qui vous tient particulièrement à cœur. C'est la raison pour laquelle j'aimerais que nous ne soyons pas caricaturaux, et les échanges que nous avons souvent en privé sur ce sujet sont d'une autre qualité que la question que vous venez de me poser. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

J'étais encore hier, avec Jacqueline Gourault, en Lozère, le département le moins peuplé de France, pour échanger avec les élus et les acteurs de ce beau département, qui est à la fois intensément et très fièrement rural. Comme vous le savez, le Président de la République s'est engagé au déploiement d'un agenda rural. Cet

agenda, annoncé par le Premier ministre en 2019, est le premier plan d'action transversal à avoir jamais été lancé par un gouvernement en matière de ruralité. Sur les 181 mesures de ce plan, plus de 90 % sont à ce jour réalisées ou engagées. Ce chiffre, qui est une grande réussite, démontre la mobilisation totale du Gouvernement, et ce dans tous les domaines, qu'il s'agisse de l'agriculture, de la santé, de la culture ou de l'économie. Et puisque vous parlez de l'éducation, on pourrait aussi publier le nombre de classes qui ont été fermées entre 2012 et 2017. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Le Président de la République lui-même s'est rendu en Haute-Vienne et dans la Creuse pour parler de la ruralité. L'agenda rural, c'est tout simplement des services publics au plus près des citoyens, avec 2 055 maisons France Services labellisées dont les deux tiers dans les territoires ruraux. C'est aussi la lutte contre les déserts médicaux, sur lesquels le ministre de la santé vient de s'exprimer : les 2 398 maisons de santé que compte aujourd'hui le territoire ne sont pas là par hasard. C'est encore la lutte contre la fracture numérique, avec aujourd'hui plus de 98 % de la population et 85 % du territoire qui bénéficient d'une bonne couverture ; et pour les territoires non fibrés, le Premier ministre a annoncé le doublement de l'aide. C'est aussi la création d'emplois de volontaires territoriaux en administration pour que des jeunes assurent l'ingénierie dans les territoires.

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Vigier.

M. Jean-Pierre Vigier. Je ne prendrai qu'un exemple, monsieur le secrétaire d'État : je vous invite à venir visiter l'école de la commune de Cohade, en Haute-Loire, qui va perdre une classe, et cela sans concertation locale. *(Exclamations sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Alain Bruneel. C'est vrai !

Données clés

Auteur : M. Jean-Pierre Vigier
Circonscription : Haute-Loire (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 4794
Rubrique : Ruralité
Ministère interrogé : Ruralité
Ministère attributaire : Ruralité

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 février 2022
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 février 2022